



Courriers recommandés retirés et non reçus

Par Coccinelle_92

Bonjour,

Alors que j'étais absente 2 avis de courriers recommandés trouvés dans ma boîte aux lettres.

Après recherches, selon le site La Poste, ces courriers ont été retirés contre signature, ce qui n'est pas le cas.

M'étant rendue à la Poste, il s'avère que ces 2 courriers auraient été retournés à leurs destinataires, m'ayant donné les noms (la ville ne correspondait pas) ; les ayant contactés, ce n'est pas eux qui ont envoyé de courrier (ni simple ni recommandé).

Comme chacun sait, tout recommandé à une valeur juridique.

PS: Je subis actuellement une usurpation d'identité (intrusions dans mon appartement, des copies de ma carte d'identité s'y trouvaient).

Merci par avance de vos conseils et suggestions

Bien cordialement,

Par yapasdequoi

Bonjour,

Ce serait étonnant que les courriers soient retirés sans présenter l'avis de passage avec une pièce d'identité. C'est a priori une erreur du site.

Lorsque le recommandé n'est pas retiré dans les délais il est retourné à l'expéditeur.

La poste ne donne pas le nom de l'expéditeur.

Comme vous ne savez pas ce qu'il contenait, il faut maintenant attendre une nouvelle communication de l'expéditeur pour en savoir plus.

Concernant l'usurpation d'identité et le vol de vos papiers, il faut porter plainte, signaler les documents volés et les faire refaire. L'absence de plainte rendra difficile toute argumentation sur cette base.

Par Charles94

Bonjour,

Si vous avez l'avis de mise en instance du recommandé, vous avez le numéro de suivi de l'envoi.

Vous allez sur le site de La Poste laposte.fr. En haut à gauche, vous mettez le numéro de suivi, vous validez. Quelques secondes plus tard, vous avez l'information sur le devenir de votre recommandé. A gauche, la synthèse, et à droite les étapes passées.